

Synthèse

L'alerte canicule a été déclenchée à partir du lundi 29 juin 2015 dans le Rhône et progressivement dans les 7 autres départements rhônalpins. Cette alerte a concerné une grande partie de la France, et la région Rhône-Alpes a été celle qui a subi la hausse des températures la plus longue.

Dans ce contexte, la Cire a produit quotidiennement, à partir des données SurSaUD®, une analyse des indicateurs sanitaires en lien avec la chaleur à destination de l'Agence Régionale de Santé et du niveau national de l'InVS. Les données présentées dans ce Point Epidémiologique sont provisoires et visent à faire une première synthèse à la date du 8 juillet 2015.

On note, entre le 29 juin 15 et le 08 juillet 15, une forte augmentation des diagnostics liés à la chaleur au niveau des services d'urgence, des associations SOS Médecin et des SAMU. Le pic a eu lieu en début de semaine 28, entre le 5 et le 7 juillet 2015.

Au vu de la vague de chaleur qui était prévue, des hausses d'activité étaient attendues. Elles restent plus élevées que celles observées au cours des périodes estivales de ces cinq dernières années. Cependant, il n'a pas été constaté, à ce jour, d'impact significatif sur l'organisation du système de santé au niveau régional.

Cette vague de chaleur a pris fin et le bilan complet de cet épisode sera réalisé dans les semaines à venir lorsque toutes les données seront consolidées.

Elaboré suite à l'épisode exceptionnel de canicule de 2003, le Système d'alerte canicule et santé (Sacs), intégré au [Plan National Canicule](#) (PNC), est mis en place chaque année du 1^{er} juin au 31 août par l'InVS en étroite collaboration avec Météo France.

Le Sacs a pour objectif de prévenir ou limiter l'impact sanitaire des épisodes de fortes chaleurs et s'appuie sur l'évaluation des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'InVS sur la base d'indicateurs de mortalité et de morbidité en lien avec la chaleur et suivis quotidiennement.

Chaque année, le PNC définit quatre niveaux de vigilance coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique :

- **Niveau 1 - veille saisonnière** : déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 31 août.
- **Niveau 2 - avertissement chaleur** : passage en jaune de la carte de vigilance de Météo France.
- **Niveau 3 - alerte canicule** : passage en orange de la carte de vigilance de Météo France. Il est déclenché par les préfets de chaque département.
- **Niveau 4 - mobilisation maximale** : passage en rouge de la carte de vigilance de Météo France. Il est déclenché par le Premier Ministre au niveau national en cas de vague de chaleur intense.

Evaluation des risques sanitaires :

L'InVS met en place une surveillance sanitaire via les Cires afin d'analyser et d'évaluer l'impact sanitaire d'un épisode de canicule, basée sur différentes sources de données :

- **SurSaUD[®]** : données des résumés de passage aux urgences (RPU) du réseau OSCOUR[®] et données de l'activité des associations SOS Médecins, en lien avec la chaleur,
- **INSEE** : données de mortalité,
- **Météo France** : données de températures relevées et IBM,
- **Air Rhône-Alpes** : indices de qualité de l'air.

L'Agence régionale de santé et ses délégations territoriales apportent leur contribution au PNC sur les champs de l'alerte, de la mise en œuvre des mesures de prévention et de gestion notamment en termes de communication, de pilotage de l'offre médicale et médico-sociale et de suivi de la gestion de l'impact des vagues de chaleur.

Des conseils de prévention ainsi que des informations sur les zones géographiques concernées par une vague de chaleur sont disponibles auprès du service téléphonique :

Canicule Info Service : 0800 06 66 66
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour en savoir plus :

Site de l'InVS : [Chaleur et santé](#)

Site de l'ARS Rhône-Alpes : [Canicule et risques liés à la chaleur](#)

Site du Ministère de la Santé : [Vague de chaleur : mobilisation des pouvoirs publics](#)

Codes des diagnostics SOS Médecins utilisés :

Le regroupement syndromique « **Chaleur** » contient les codes :
· **GE64** (EPOS) et **427** (Medicall) : Coup de chaleur, insolation
· **GE65** (EPOS) et **244** et **428** (Medicall) : déshydratation

Le regroupement syndromique « **Malaise** » contient les codes :
· **CA21** (EPOS) et **12** (Medicall) : Malaise vagal
· **CA28** (EPOS) : Syncope
· **119** et **120** (Medicall) : syndrome de sevrage

Codes des Résumés de Passages aux Urgences (RPU) des services d'urgence utilisés :

Le diagnostic « **déshydratation** » retenu pour l'analyse correspond au code CIM 10
· **E86** : hypovolémie

Le regroupement syndromique « **Indicateur chaleur** » contient les codes CIM 10 :
· **E 86** : Hypovolémie
· **E871** : Hypo-osmolarité et hyponatrémie
· **T67** : Effets de la chaleur et de la lumière
· **X30** : Exposition à une chaleur naturelle excessive

L'épisode de canicule qui a touché l'ensemble de la France a débuté le 29 juin 2015 (semaine 27) en région Rhône-Alpes et est à ce jour terminé. Ceci a entraîné l'activation du niveau 3 « alerte canicule » du Plan National Canicule dans l'ensemble des départements de la région pour une durée de 6 à 11 jours.

La Figure 1 présente le nombre quotidien de passages aux services d'urgences (SAU) et de consultations SOS Médecins pour les indicateurs en lien avec la chaleur (cf. page 2) entre le 2 avril 2015 et le 8 juillet 2015 pour la région Rhône-Alpes.

Au niveau des services d'urgences, on observe une augmentation du nombre de passages pour l'« **indicateur chaleur** » dans la population générale (tous âges) à partir du 30 juin 2015 avec un doublement de la moyenne quotidienne hors canicule de 12 passages par jour, pour atteindre un pic à 79 passages le 7 juillet 2015. Le nombre de passages pour l'« **indicateur chaleur** » décroît de 50% pour la journée du 8 juillet 2015 bien que ces données ne soient pas encore consolidées. Le nombre de passages pour « **déshydratation** » suit la même tendance avec un doublement de la moyenne quotidienne hors canicule de 6 passages par jour à partir du 30 juin 2015, pour atteindre un pic de 50 passages le 7 juillet 2015. Cependant, pour ces deux indicateurs, la part des personnes de 75 ans et plus reste constante à 55% en moyenne.

Entre le 29 juin 2015 et le 8 juillet 2015, on dénombre 244 passages pour l'« **indicateur chaleur** » sur l'ensemble de la région, et 216 passages pour « **déshydratation** ». Ces effectifs sont les plus élevés de ceux observés sur les 5 dernières années, en lien avec le phénomène climatique exceptionnel de ce début d'été.

Au niveau des associations SOS Médecins, on observe un pic de 40 consultations pour « **chaleur** » le 5 juillet 2015 précédé d'une forte augmentation à partir du 1^{er} juillet 2015. Au total, 204 consultations SOS Médecins ont été comptabilisées pour l'indicateur « **chaleur** » depuis le 29 juin 2015. La part des personnes de 75 ans et plus représente 44% des passages pendant la vague de chaleur. Aussi, on observe que le nombre de consultations pour « **malaise** » reste dans des valeurs habituelles.

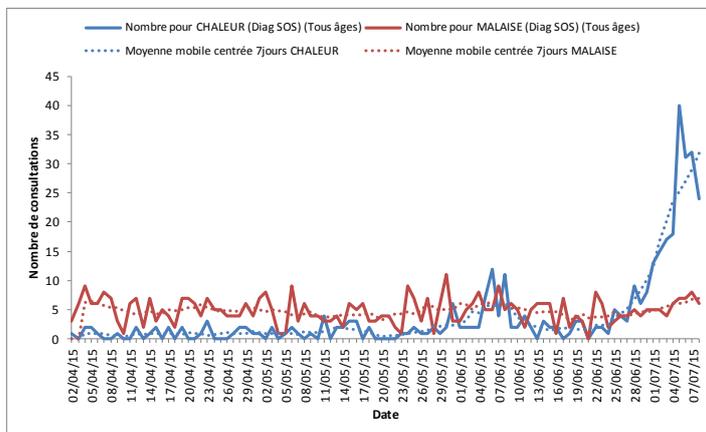
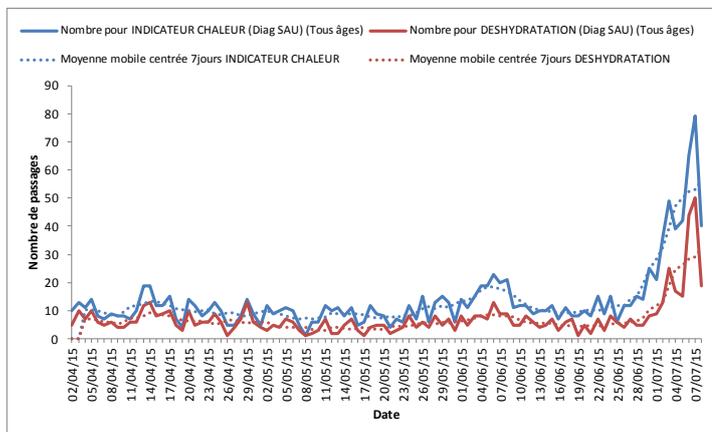
Malgré une forte augmentation du nombre de passages et de consultations en lien avec la chaleur, indicateurs très sensibles aux températures, **on n'observe pas à ce stade d'impact significatif sur le nombre total de passages aux urgences ou de consultations SOS Médecins pendant la canicule, ni sur le taux d'hospitalisation global**, même si certains établissements ont pu rencontré une activité soutenue.

Figure 1 : Nombre quotidien de passages aux urgences et nombre de consultations SOS Médecins pour les indicateurs en lien avec la chaleur, région Rhône-Alpes, du 02/04/15 au 08/07/15

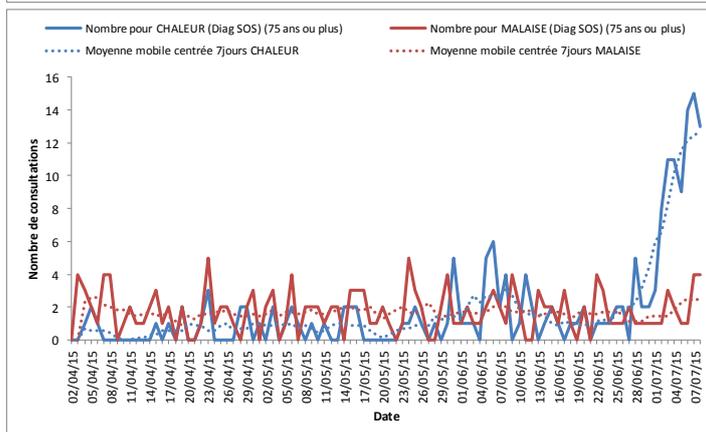
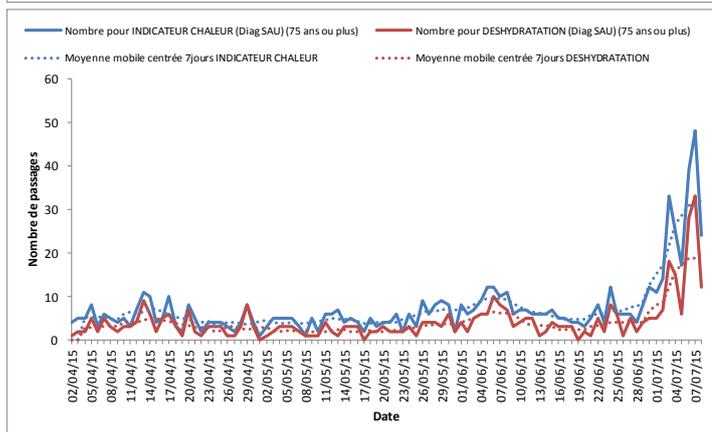
Indicateurs des Services d'Urgence du réseau OSCOUR®

Indicateurs des associations SOS Médecins

Tous âges



75 ans et plus



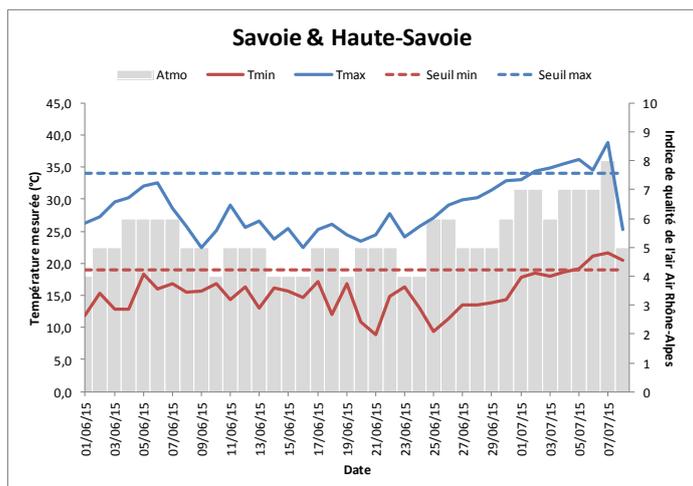
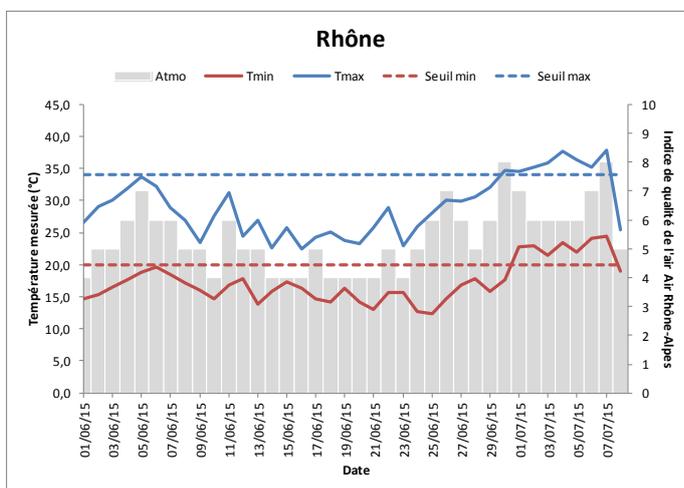
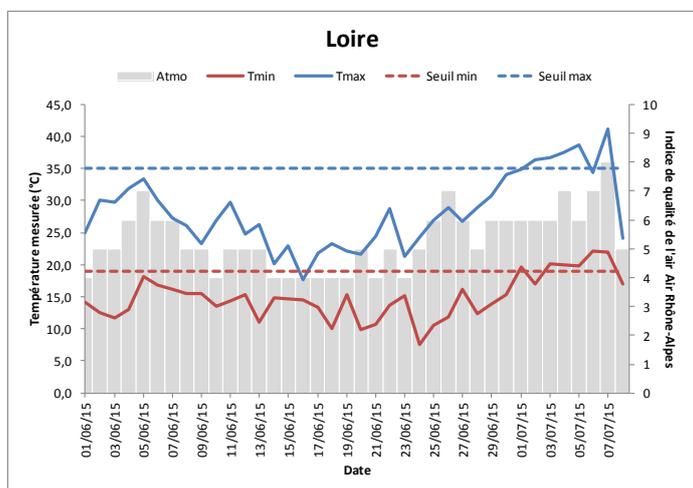
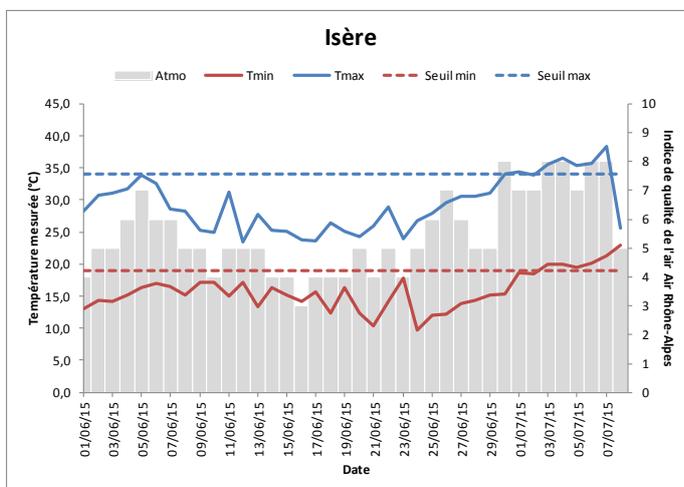
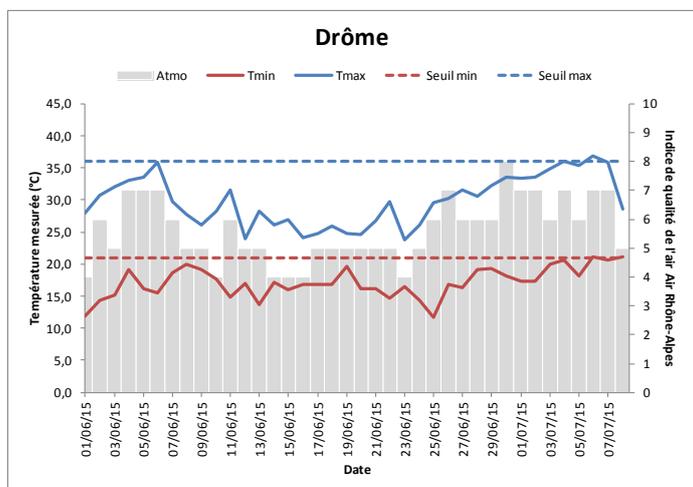
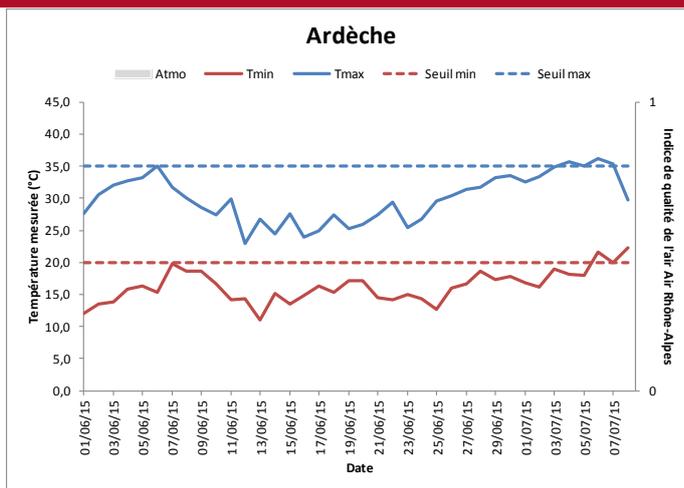
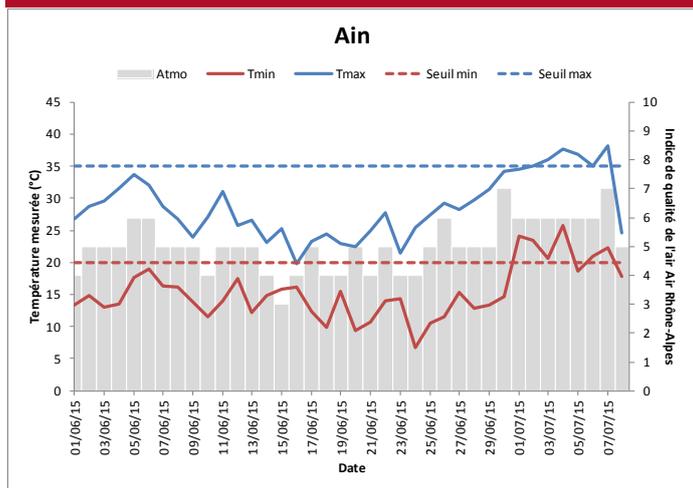


Figure 2 : Températures maximales et minimales quotidiennes observées depuis le 1er juin 2015 par département.

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser les surveillances présentées :

- Les **services d'urgences** qui fournissent leur nombre quotidien de passages toutes causes confondues
- Les **SAMU**
- Les cinq **associations SOS Médecins** de la région (Grenoble, Saint-Etienne, Lyon, Chambéry et Annecy)
- Les **mairies** de Rhône-Alpes et leur **service d'état civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (**Insee**)
- **Météo-France**.
- L'ensemble des **professionnels de santé** qui participent à la surveillance
- Les **équipes de l'ARS** notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale

Responsable CIRE
Christine SAURA

Equipe de la Cire Rhône-Alpes
Sarah BURDET
Delphine CASAMATTA
Jean-Loup CHAPPERT
Sylvette FERRY
Karine LAUBRIAT
Hervé LE PERFF
Isabelle POUJOL
Hélène TREHARD
Jean-Marc YVON

Directeur de la publication :
François Bourdillon
Directeur général de l'InVS

Comité de rédaction :
L'équipe de la CIRE
Rhône-Alpes

Diffusion :
CIRE Rhône-Alpes
ARS Rhône-Alpes
241, rue Garibaldi
CS 93383
69 418 LYON Cedex 03
Tel : 04 72 34 31 15
Fax : 04 72 34 41 55
Mail :ars-rhonealpes-
cire@ars.sante.fr

www.invs.sante.fr
www.ars.rhonealpes.sante.fr